



TERRITOIRE
PAYS
SALONNAIS
-

**COMPTE RENDU
CONSEIL DE TERRITOIRE**

Mardi 01 décembre 2020
Séance à 15h00

SALON DE PROVENCE
281 Boulevard Maréchal FOCH

APPEL

Secrétaire de séance : David YTIER

❖ **Etaient présents à cette Assemblée :**

André BERTERO, Marylène BONFILLON, Jean-Pierre CESARO, Hélène GENTE-CEAGLIO, Philippe GINOUX, Philippe GRANGE, Yannick GUERIN, Olivier GUIROU, Nicolas ISNARD, Didier KHELFA, Stéphane LE RUDULIER, Pascal MONTECOT, Christian NERVI, Anne REYBAUD, Michel ROUX, Franck SANTOS, Marie-France SOURD GULINO, David YTIER.

❖ **Etaient représentés à cette Assemblée :**

Michel MILLE donne pouvoir à Nicolas ISNARD, Henri PONS donne pouvoir à Nicolas ISNARD.

❖ **Etaient absents et excusés :**

Yves WIGT.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur Le Président Nicolas ISNARD souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée Délibérante pour le Conseil de Territoire se tenant sis 281 boulevard Maréchal Foch à Salon de Provence.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Territoire a pu valablement délibérer.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation d'un secrétaire par le Conseil de Territoire.

Le secrétaire de séance désigné est M. David YTIER.

APPROBATION DU PROCES VERBAL

Sans aucune remarque, le procès-verbal en date du 19 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Le Président demande à l'assemblée la modification en urgence d'un rapport à l'ordre du jour intitulé : Approbation d'un don aux 17 communes du Territoire du Pays Salonais dans le cadre d'une aide au parc zoologique de la Barben. Les Elus acceptent à l'unanimité.

1. Décision du Conseil de Territoire

Approbation d'un don aux 17 communes du Territoire du Pays Salonais dans le cadre d'une aide à l'association le Blé de l'Espérance

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE les dons de sachets de blé aux communes membres du Conseil de Territoire du Pays Salonais. Les sachets seront répartis selon le nombre de classes par école.
- AUTORISE Monsieur le Président du Conseil de Territoire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ces dons et à prendre toute disposition concourant à la bonne exécution de la présente délibération.

2. Décision du Conseil de Territoire

Approbation d'un don aux 17 communes du Territoire du Pays Salonais dans le cadre d'une aide aux librairies

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE les dons d'ouvrages d'un montant maximum de 500 € TTC par commune membre du Conseil de Territoire du Pays Salonais dans l'objectif d'une mise à disposition aux bibliothèques/médiathèques ou écoles maternelles ou primaires.
- AUTORISE Monsieur le Président du Conseil de Territoire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ces dons et à prendre toute disposition concourant à la bonne exécution de la présente délibération.

3. Décision du Conseil de Territoire

Approbation d'un don aux 17 communes du Territoire du Pays Salonais dans le cadre d'une aide au parc zoologique de la Barben

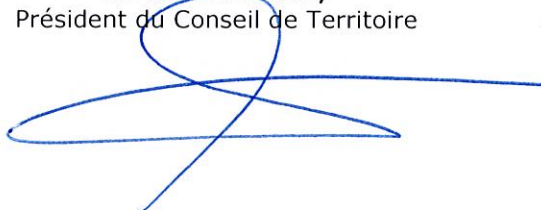
Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE les dons des 17 000 billets d'entrée au parc zoologique de la Barben aux 17 communes membres du Conseil de Territoire du Pays Salonais dans l'objectif d'une mise à disposition aux scolaires des écoles maternelles ou élémentaires.
- AUTORISE Monsieur le Président du Conseil de Territoire, ou son représentant à signer tous les documents afférents à ces dons et à prendre toute disposition concourant à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président clôt la séance à 15 H 50.

A SALON DE PROVENCE, le premier décembre deux mille vingt.

Nicolas ISNARD,
Président du Conseil de Territoire



Rappel : le recueil des actes administratifs du Conseil de Territoire est consultable au 281 Bd Maréchal Foch – SALON DE PROVENCE